

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE

ARRONDISSEMENT  
D'ARLES

N° 46/2021

**Objet : Désignation des  
membres de la commission  
Habitat**

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
TERRE DE PROVENCE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SÉANCE DU 15 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt et un, le quinze avril, à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATION, dûment convoqué s'est réuni à Eyragues, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de Mme Corinne CHABAUD  
Date de convocation du Conseil de Communauté : 9 avril 2021.

**PRÉSENTS :**

Pour la Commune de BARBENTANE : DAUDET Jean-Christophe, BIANCONE Edith, BLANC Michel.

Pour la Commune de CABANNES : HAAS-FALANGA Josiane, ONTIVEROS Christian, CHEILAN François.

Pour la Commune de CHATEAURENARD : MARTEL Marcel, CHAUVET Eric, MARTIN Pierre-Hubert, AMIEL Cyril, PONCHON Solange, ANZALONE Marie-Laurence, SEISSON Jean-Pierre, LUCIANI-RIPETTI Marina, SALZE Annie, REYNÈS Bernard, DIET-PENCHINAT Sylvie.

Pour la Commune d'EYRAGUES : GILLES Max, DELABRE Eric.

Pour la Commune de GRAVESON : PECOUT Michel, CORNILLE Annie, DI FÉLICE Jean-Marc.

Pour la Commune de MAILLANE : LECOFFRE Eric, MARÈS Frédérique.

Pour la Commune de MOLLEGES : CHABAUD Corinne, MARCON Patrick.

Pour la Commune de NOVES : JULLIEN Georges, LANDREAU Edith, FERRIER Pierre, REY Christian.

Pour la Commune d'ORGON : PORTAL Serge.

Pour la Commune de PLAN d'ORGON : LEPIAN Jean-Louis, COUDERC-VALLET Jocelyne.

Pour la Commune de ROGNONAS : PICARDA Yves, ALIZARD Dominique.

Pour la Commune de SAINT- ANDIOL : ROBERT Daniel, CHABAS Sylvie.

Pour la Commune de VERQUIERES : MARTIN-TEISSÈRE Jean-Marc.

**ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

Pour la Commune de CHATEAURENARD : DARASSE Adelaïde (*absente ayant donné à pouvoir à ANZALONE Marie-Laurence*)

Pour la Commune d'EYRAGUES : POURTIER Yvette (*absente ayant donné à pouvoir à GILLES Max*).

Pour la Commune d'ORGON : YTIER CLARETON Angélique (*absente ayant donné à pouvoir à PORTAL Serge*).

**EXCUSÉS :**

Pour la Commune de ROGNONAS : MONDET Cécile.

**SECRETAIRE DE SÉANCE :** MARTIN Pierre-Hubert.

Mme la Présidente expose que par délibération en date du 17 septembre dernier, le Conseil Communautaire a désigné les conseillers communautaires et municipaux membres des commissions thématiques de Terre de Provence Agglomération.

Suite aux demandes de changement de représentant des communes d'Orgon et Verquières pour la commission habitat, il est proposé au conseil communautaire de procéder à une nouvelle désignation.

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-22, L. 5211-40-1 ;

CONSIDERANT que le conseil communautaire a décidé de créer pour chacune des délégations accordées aux vice-présidents une commission au sens de l'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**CONSIDERANT** que le conseil communautaire a retenu par délibération 98/2020 du 17 septembre 2020 le principe de composition suivant : un représentant par commune membre, à désigner parmi les conseillers communautaires ou municipaux de la commune concernée ;

**VU** la délibération n° 168/2020 en date du 17 décembre 2020 désignant les membres de la commission habitat ;

**CONSIDERANT** la demande de modification de représentant des communes d'Orgon et Verquières ;

**DESIGNE** les conseillers communautaires et municipaux suivants membres de la commission Habitat :

<b>BARBENTANE</b>	DAUDET Jean Christophe
<b>CABANNES</b>	MOURGUES Gilles
<b>CHÂTEAURENARD</b>	CHAUVET Eric
<b>EYRAGUES</b>	ROSELLO Louis
<b>GRAVESON</b>	SEBBAGH Corinne
<b>MAILLANE</b>	RICHARD Monique
<b>MOLLEGES</b>	CHABAUD Corinne
<b>NOVES</b>	JULLIEN Georges
<b>ORGON</b>	YTIER CLARETON Angélique
<b>PLAN D'ORGON</b>	COUDERC Christine
<b>ROGNONAS</b>	ALIZARD Dominique
<b>SAINT-ANDIOL</b>	CESAR Nicolas
<b>VERQUIERES</b>	DORÉ Françoise

Membres en exercice : 42  
 Votants : 41  
 Votes pour : 41  
 Votes contre : 0  
 Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Fait à Eyragues, le 15 avril 2021,

Pour Extrait Conforme,  
 La Présidente,  
 Corinne CHABAUD

